

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel
pour la période terminée le 31 décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	1
1.1 Contexte du rapport financier trimestriel	1
1.2 Autorité, mandat et programme	1
1.3 Méthode de présentation	1
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	2
3. Risques et incertitudes	5
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	5
5. Approbation des cadres supérieurs	5
État des autorisations (non vérifié)	6
Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées)	7

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

1.1 Contexte du rapport financier trimestriel

Conformément à la Directive sur les normes comptables, GC 4400, Rapport financier trimestriel des ministères, le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) présente son rapport trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020.

Ce rapport a été préparé par la direction tel qu'il est exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

1.2 Autorité, mandat et programme

La *Loi sur le commissaire au renseignement* charge le commissaire au renseignement de soumettre à un examen quasi-judiciaire les conclusions sur lesquelles reposent certaines autorisations et certaines déterminations effectuées au titre de la *Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications* et la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*.

De plus amples renseignements sur le Bureau du commissaire au renseignement figurent sur le site Web du BCR : <https://www.canada.ca/fr/commissaire-renseignement.html>.

1.3 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'État des autorisations joint au rapport présente les autorisations de dépenser du Bureau du commissaire au renseignement (BCR) accordées par le Parlement ou des crédits centraux reçus du Conseil du Trésor ainsi que les autorisations utilisées par le BCR conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Le BCR utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Trimestre terminé le 31 décembre et cumulatif

La présente section donne le bilan financier de l'exercice en cours et celui du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2020, ainsi qu'une explication des écarts par rapport à la même période l'an dernier, lorsque le seuil d'importance relative dépasse 5 000 \$ pour les dépenses de programme et les crédits législatifs. Le BCR mène ses activités depuis le 12 juillet 2019. Par conséquent, les écarts découlant de comparaisons des années antérieures ne seront pas pleinement représentatifs.

(en milliers de dollars)	2020-2021 Autorisation budgétaire jusqu'au 31 mars 2021	2019-2020 Autorisation budgétaire jusqu'au 31 mars 2020	Écart au titre des autorisations budgétaires	Dépenses cumulatives au T3 de 2020-2021 (31 déc. 2020)	Dépenses cumulatives au T3 de 2019-2020 (31 déc. 2019)	Écart au titre des dépenses cumulatives
Crédit 1 Dépenses de programme	2 073	1 671	402	833	955	(122)
Autorisations législatives	165	128	37	123	71	52
Total	2 238	1 799	439	956	1 026	(70)

	Dépenses au T3 de 2020-2021	Dépenses au T3 de 2019-2020	Écart entre les dépenses au T3 de 2020-2021 et au T3 de 2019-2020
Crédit 1 Dépenses de programme	330	483	(153)
Autorisations législatives	41	43	(2)
Total	371	526	(155)

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

2.1 État des autorisations

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence majeure sur les autorisations budgétaires du BCR de l'exercice en cours parce que le Parlement n'a pas encore approuvé le Budget principal des dépenses, alors que ces autorisations sont habituellement accordées avant la fin de juin. Comme la session parlementaire du printemps a été moins longue que d'habitude en raison de la pandémie, ce qui a eu pour effet de raccourcir la période d'étude pour l'octroi des crédits, le *Règlement de la Chambre des communes* a été modifié afin de prolonger cette période d'étude jusqu'à l'automne. Les ministères et organismes ont donc pu accéder à neuf douzièmes de leurs crédits du Budget principal des dépenses, ou plus selon leurs besoins de trésorerie, pour qu'ils puissent continuer leurs opérations jusqu'en décembre.

Le BCR a reçu le reste de son financement au cours du présent trimestre et rend maintenant compte de ses autorisations complètes pour 2020-2021.

Les autorisations budgétaires disponibles en 2019-2020 étaient les autorisations du Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications qui n'avaient pas été utilisées en date du 11 juillet 2019. Conformément aux dispositions transitoires de la *Loi sur le commissaire au renseignement*, à cette date, les « sommes affectées — et non déboursées — [...] sont réputées être affectées aux dépenses du bureau du nouveau commissaire ».

L'écart entre les autorisations découle de la réduction des autorisations en 2019-2020 dont disposait le BCR.

2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Les dépenses budgétaires cumulatives au 31 décembre 2020 ont diminué de 70 000 \$ (17 %) par rapport à la même période l'an dernier :

- les dépenses liées au crédit 1 ont diminué de 122 000 \$;
- les paiements législatifs ont augmenté de 52 000 \$.

Pour le trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2020, les dépenses budgétaires ont diminué de 155 000 \$ (29 %) par rapport à la même période l'an dernier :

- les dépenses liées au crédit 1 ont diminué de 153 000 \$;
- les paiements législatifs ont diminué de 2 000 \$.

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Le tableau ci-dessous donne une explication de ces changements, par article courant.

Article courant	Changements aux dépenses votées et législatives	Écart entre les dépenses cumulatives de 2020-2021 et celles de 2019-2020*	Écart entre les dépenses du T3 de 2020-2021 et celles du T3 de 2019-2020
Crédit 1 : Dépenses de programme (en milliers de dollars)			
1 Personnel	La diminution des coûts cumulatifs est attribuable à plusieurs facteurs : pour l'exercice en cours, une facturation tardive des coûts liés au personnel; pour l'exercice précédent, une diminution des coûts globaux, car les coûts cumulatifs sont pour cinq mois et demi compensés par les paiements rétroactifs et les augmentations salariales découlant des conventions collectives négociées.	(39)	(140)
1 Personnel (suite)	La diminution des dépenses trimestrielles pour l'exercice en cours est attribuable à une facturation tardive des coûts liés au personnel ainsi qu'aux paiements rétroactifs et aux augmentations salariales de l'exercice précédent.		
2 Transports	Le coût des déplacements internationaux des fonctionnaires du BCR liés aux réunions des intervenants en matière de surveillance en 2019-2020. Il n'y a pas eu de telles réunions en 2020-2021.	(27)	(7)
3 Information	Les coûts du rapport annuel ont été déplacés au troisième trimestre en raison d'une date de publication avancée.	9	10
4 Services professionnels	Diminution des services professionnels depuis le début de l'exercice en raison de la facturation tardive des services pour l'exercice en cours et fin de deux besoins de services ponctuels au cours de l'exercice précédent.	(5)	(26)
5 Biens de location	Il y a eu un retard dans la facturation des coûts d'occupation pour 2020-2021.	(144)	(72)
6 Réparation et entretien	Coûts ponctuels des réparations liées à l'accréditation de sécurité	81	82
Autre	Dépenses diverses	3	0
Total partiel du crédit 1		(122)	(153)
Dépenses législatives		52	(2)
Total des dépenses		(70)	(155)

* Le Bureau du commissaire au renseignement a amorcé ses activités le 12 juillet 2019. Les dépenses cumulatives pour 2019-2020 commencent à cette date.

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

3. Risques et incertitudes

Le BCR continuera de gérer soigneusement ses ressources afin qu'il puisse continuer de réaliser de façon efficace et dans les délais prescrits par la loi des examens quasi judiciaires indépendants des conclusions tirées par les ministres concernant certaines autorisations et déterminations.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Outre les retards de facturation des autres ministères pour des points de dépenses majeurs, il n'y a pas de changements importants à signaler quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes durant le troisième trimestre.

5. Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Version originale signée par

L'honorable Jean-Pierre Plouffe, C.D.
Commissaire au renseignement

Ottawa (Canada)
Le 15 février 2021

Version originale signée par

Guylaine A. Dansereau
Dirigeante principale des finances

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020*		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 déc. 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 déc. 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses du programme	2 073	330	833	1 671	483	955
Autorisations législatives – Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	165	41	123	128	43	71
Total des autorisations budgétaires	2 238	371	956	1 799	526	1 026
Total des autorisations	2 238	371	956	1 799	526	1 026

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2020

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées)

(en milliers de dollars)	Exercice 2020-2021			Exercice 2019-2020		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses pour le trimestre terminé le 31 déc. 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2020	Dépenses pour le trimestre terminé le 31 déc. 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	1 277	219	675	1 063	361	662
Transports et communications	35	1	8	29	8	35
Information	25	12	18	13	2	9
Services professionnels et spéciaux	469	49	155	422	75	160
Location	310	1	3	234	73	147
Réparation et entretien	82	82	82	2	0	1
Services publics, matériel et fournitures	25	7	12	21	7	12
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	15	0	3	15	0	0
Autres subventions et paiements	0	0	0	0	0	0
Dépenses budgétaires brutes totales	2 238	371	956	1 799	526	1 026
Dépenses budgétaires nettes totales	2 238	371	956	1 799	525	1 026